

ouvrage, ils ne ferait pas de tort; ce serait plutôt notre avantage. Comme je comprends la question, les chinois, aujourd'hui, contrôlent les prix de la main-d'œuvre dans la province de la Colombie Britannique et ils contrôleront ces prix dans tous les pays où ils pénétreront. Ils ne vont pas chercher de l'ouvrage individuellement; mais ils restent tranquilles par groupes nombreux; ils sont sous l'autorité des agents des compagnies qui existent en Chine. Ces compagnies, qui sont puissantes, se chargent des frais d'émigration de ces hommes qui se sont engagés à servir les compagnies pendant un certain nombre d'années, comme je comprends la chose. Si vous avez besoin de mille chinois pour exécuter une entreprise quelconque, vous ne vous adressez pas à des chinois en particulier, ou vous ne faites pas insérer dans les journaux une annonce pour attirer des hommes de toutes les parties du pays; mais vous allez à une de ces compagnies chinoises et vous faites des arrangements avec elle. Vous avez à convenir de certaines conditions, vous avez à faire une convention régulière avec cette compagnie et vous ne voyez jamais les hommes avant qu'ils ne soient envoyés par la compagnie pour exécuter l'ouvrage. Un contre-maître est envoyé avec eux, et c'est à ce contre-maître que vous aurez à vous adresser au cas où s'élèverait aucune difficulté. Si vous remarquez un chinois qui ne fait pas son devoir, vous allez de suite au contre-maître et il arrange l'affaire; l'individu n'a rien à faire avec vous. Le résultat de ce mode d'action est évident:—Si on laisse subsister cet état de choses, dans le pays, les chinois contrôleront complètement la demande de la main-d'œuvre. La difficulté principale, qui s'élève en rapport avec cela, c'est que les hommes qui commandent à ces groupes considérables de travailleurs, entendent si parfaitement leur besogne qu'ils savent tout aussi bien votre propre affaire: Ils peuvent vous dire, probablement aussi sûrement que vous pouvez le calculer, la marge exacte des profits que vous faites dans votre entreprise; et s'il trouvent que vous en faites plus qu'ils ne pensent que vous deviez faire, ils élèveront le prix des gages; ils ont un contrôle entier. Si, d'un autre côté, ils trouvent que suivant toute probabilité vous allez abandonner les travaux que vous avez commencés parce que la marge des profits, dans cette transaction est trop petite, ils baisseront un peu le prix des gages et continueront l'ouvrage. D'un autre côté, si vous résistez à leur demande et refusez d'employer les hommes au prix qu'ils exigent, les travailleurs se rangeront tous de leur bord. Une troupe de chinois qui ne travaillent pas, peut être nourrie pour un minimum par tête de huit à dix centins par jour. J'en ferai juge aucun membre de ce comité s'il existe parmi les blancs, dans le monde, aucune organisation qui puisse exercer un contrôle aussi complet sur le marché de la main-d'œuvre, que ces compagnies chinoises. Elles peuvent nourrir leurs engagés à si peu de frais par tête! Les associations ouvrières ne sont rien comparées à cette organisation. L'homme qui entre dans ces associations ouvrières a généralement une famille à supporter et quand il se met en grève, ce n'est qu'une question de quelques semaines pour le ramener à son bon sens. Quelles en seraient les conséquences, si des compagnies puissantes étaient maîtresses de milliers d'hommes dans les différentes parties du monde—d'hommes qu'elles pourraient nourrir au prix par tête de huit à dix centins par jour—il est impossible de le dire; mais si on n'y apporte pas remède, je considère qu'un jour les chinois contrôleront partout le marché de la main-d'œuvre.

*Par M. Brooks:—*

Q. Comment ces compagnies exercent-elles leur autorité sur leurs hommes, après que ces derniers sont rendus dans la province de la Colombie-Britannique et qu'ils sont sur le territoire anglais?—C'est un peu difficile de s'assurer comment elles le font; elles ont le don de garder leurs affaires secrètes.

*Par M. Connell:—*

Q. M. Barnard, combien de temps avez-vous résidé dans la province de la Colombie-Britannique?—J'y demeure depuis 20 ans.

Q. J'ai compris que l'un des témoins disait l'autre jour que les chinois recevaient \$20 de salaire par mois? Est-ce que cette somme comprend la nourriture et le logement?—Cela dépend de la nature de l'emploi pour lequel les chinois sont engagés. Les serviteurs domestiques reçoivent la nourriture et le logement; leurs gages sont de \$15 à \$30 et \$35 par mois; et ceux des chinois qui sont employés aux travaux